LA PROTECTION SOCIALE EN BELGIQUE

DONNÉES SESPROS 2013

Service public fédéral
Sécurité sociale

.be

Cette année encore, le SPF Sécurité Sociale est heureux de vous présenter la nouvelle édition de la brochure SESPROS. Celle-ci vous donne un aperçu de l'actualisation des chiffres de la protection sociale belge et européenne.

La première partie consiste en la présentation des données statistiques SESPROS de la Belgique pour l'année 2013.

Globalement, les dépenses de protection sociale de la Belgique en terme de PIB ont légèrement augmenté entre 2012 et 2013 passant de 30,83% à 30,94% du PIB.

Par rapport aux données 2012, on constate une diminution des dépenses concernant le chômage, passant de 3,69% du PIB en 2012 à 3,46% du PIB en 2013. Ceci s'explique par la mise en place de la dégressivité des allocations de chômage.

Quant aux dépenses concernant la vieillesse, on constate une très légère augmentation, passant de 9,63% du PIB en 2012 à 9,88% du PIB en 2013. Ce qui confirme le vieillissement de notre population.

PRÉLIMINAIRE

La seconde partie présente la comparaison des données 2012 de notre pays avec celles des autres Etats membres de l'Union Européenne. Il s'agit des données les plus récentes publiées par Eurostat au moment de la rédaction de cette brochure. Quelques données concernant certains pays sont encore provisoires et d'autres sont des estimations.

Cette brochure se veut une source concise de chiffres de la protection sociale pour tout public, chiffres que le SPF Sécurité sociale collecte auprès de ses différents partenaires en vue de répondre à ses obligations internationales de rapportage.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à lire cette brochure.

PRÉAMBULE

André Gubbels, Directeur général,
DG Politique sociale, SPF Sécurité sociale

Tom Auwers, Directeur général,
DG Appui stratégique, SPF Sécurité sociale

SOMMAIRE

Préambule 4

Sommaire 6

1. Données de protection sociale de la Belgique en 2013 8
   - A) Recettes de protection sociale 8
   - B) Dépenses de protection sociale 10
   - C) Prestations sociales par risque 11
   - D) Types de prestations sociales 13

2. Comparaison avec les autres Etats de l'Union Européenne 15
   - A) Les recettes de protection sociale dans l'Union Européenne 15
   - B) Les dépenses de protection sociale dans l'Union Européenne 18
   - C) Les prestations sociales par risque dans l'Union Européenne 20

Abréviations 24

Liste des tableaux 25

Liste des figures 25

Bibliographie 25

Websites 25

1. Données de protection sociale de la Belgique en 2013

Le produit intérieur brut (PIB) de l'année 2013 pour la Belgique s'élevait à 382.692 millions d'euros.

Pour l'année 2013, certaines données ne nous ont pas été fournies. Celles-ci n'ont pas été estimées.

A) Recettes de protection sociale

Tableau 1 : Montants des recettes de protection sociale de la Belgique en 2013

	En millions d'€	En % du PIB	En % du TRS[1]
Contributions Employeurs	48.413,20	12,65	40,03
Contributions Personnes protégées	23.889,07	6,24	19,75
Contributions Publiques	45.980,94	12,02	38,02
Autres recettes	2.666,09	0,70	2,20
Total recettes	**120.949,31**	**31,60**	**100,00**

Source : SPF Sécurité sociale

1 TRS : Total des Recettes de protection sociale

Figure 1 : Répartition des recettes de protection sociale en 2013 (en millions d'€)

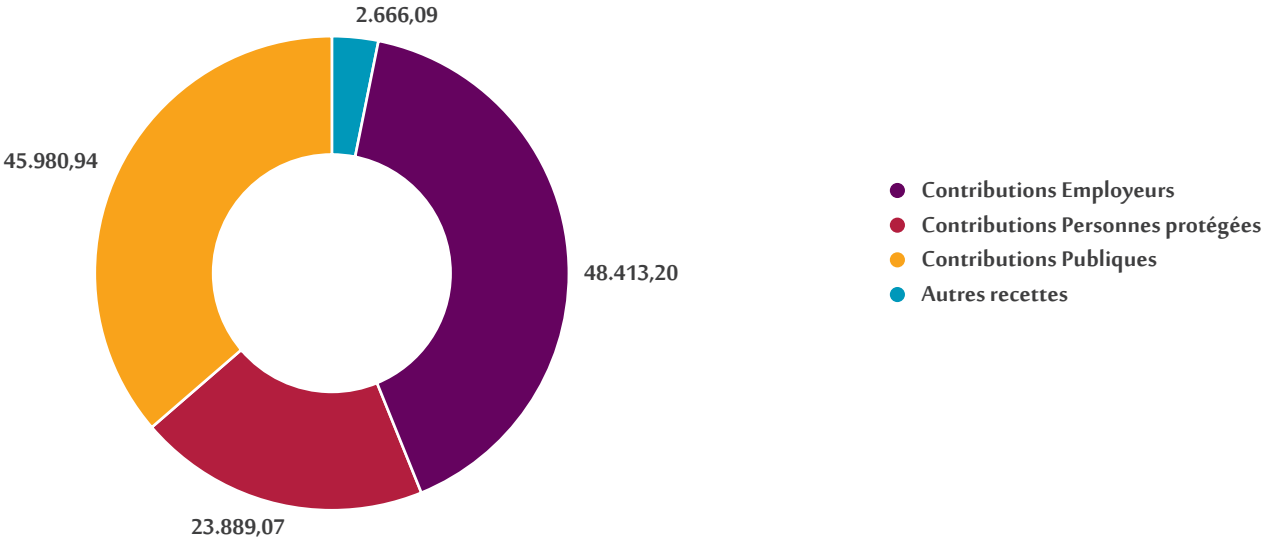

Source : SPF Sécurité sociale

En 2013, ce sont les contributions des employeurs qui représentent la part la plus importante des recettes de protection sociale, soit 40,03%. Les contributions publiques et les contributions des personnes protégées représentent respectivement 38,02 % et 19,75% des recettes de protection sociale. Les autres recettes sont de l'ordre de 2,20%.

B) Dépenses de protection sociale

Tableau 2 : Dépenses de protection sociale de la Belgique en 2013

	En millions d'€	En % du PIB	En % du TDS[2]
Prestations sociales	113.556,02	29,67	95,89
Dépenses de fonctionnement	3.595,46	0,94	3,04
Autres dépenses	1.271,23	0,33	1,07
Total dépenses	**118.422,71**	**30,94**	**100,00**

Source : SPF Sécurité sociale

Le tableau 2 nous montre que la part la plus importante des dépenses de protection sociale est consacrée aux prestations, soit 95,89% pour l'année 2013. Les dépenses de fonctionnement et autres dépenses représentent respectivement 3,04% et 1,07% du total des dépenses de protection sociale. En 2013, la Belgique a consacré 30,94% de son PIB en matière de protection sociale, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à 2012 (les dépenses s'élevaient à 30,83% du PIB).

2 TDS : Total des Dépenses de protection sociale

C) Prestations sociales par risque

Tableau 3 : Montants des prestations sociales par risque en 2013

Risques	En millions d'€	En % du PIB	En % du TPS[3]
Maladie	32.563,76	8,51	28,68
Invalidité	9.280,38	2,43	8,17
Vieillesse	37.802,31	9,88	33,29
Survie	8.010,23	2,09	7,05
Famille	8.446,35	2,21	7,44
Chômage	13.241,45	3,46	11,66
Logement	955,20	0,25	0,84
Exclusion sociale	3.256,33	0,85	2,87
Total	**113.556,01**	**29,67**	**100,00**

Source : SPF Sécurité sociale

Comme pour les années précédentes, ce sont les prestations liées à la vieillesse qui représentent la part la plus importante des dépenses de prestations sociales, soit 33,29%. Si l'on y associe les dépenses de Maladie / Soins de Santé, Invalidité et Survie (qui correspondent à nos concepts d'assurance maladie-invalidité, accidents du travail et maladies professionnelles), celles-ci représentent 77,19% du total des prestations sociales (soit 22,91% du PIB).

3 TPS: Total des Prestations Sociales

Figure 2 : Risques sociaux en pourcentage du PIB en 2013

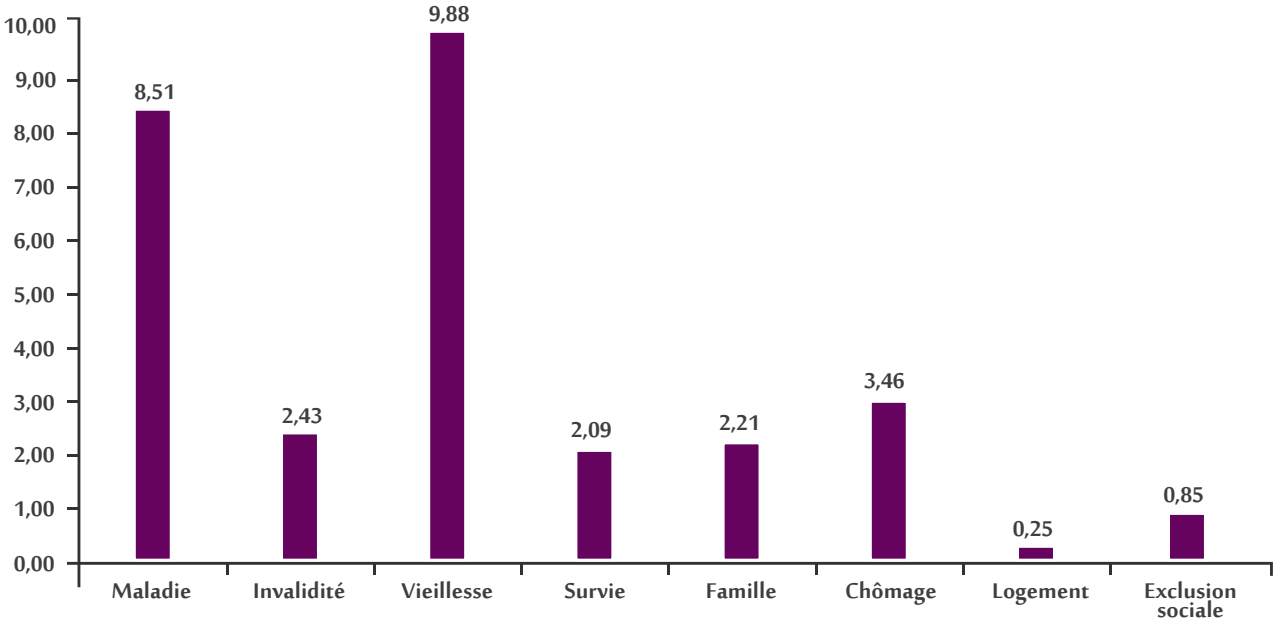

Source : SPF Sécurité sociale

La figure 2 représente les huit risques sociaux (fonctions) classés selon la méthodologie SESPROS, en pourcentage du PIB. Ce sont les fonctions Logement et Exclusion sociale qui obtiennent les pourcentages les plus faibles, soit respectivement 0,25% et 0,85% du PIB. Ce sont les fonctions Vieillesse et Maladie / Soins de santé qui représentent les pourcentages les plus élevés, soit respectivement 9,88% et 8,51%. La fonction chômage quant à elle se classe troisième avec un pourcentage de 3,46%.

D) Types de prestations sociales

Selon la méthodologie SESPROS, les prestations sociales se classent selon deux types, les prestations en espèces et les prestations en nature.

- **Une prestation en espèce** est une prestation qui est versée en espèces et qui n'exige pas de preuve des dépenses effectives du bénéficiaire. Par exemple les congés payés de maladie, les paiements des pensions de vieillesse, ...
- **Une prestation en nature** est une prestation accordée sous forme de biens ou de services. Les remboursements de notre assurance 'soins de santé' seront donc considérés comme des prestations en nature. Parmi les prestations en nature, nous trouverons par exemple : les aides pour l'assistance dans les tâches de la vie quotidienne des personnes âgées, les aides pour le logement, ...

Tableau 4 : Prestations en espèces et en nature en 2013

Risques	Prestations en espèces (en millions d'€)	Prestations en espèces en % du TPS	Prestations en nature (en millions d'€)	Prestations en nature en % du TPS
Maladie	3.300,86	2,91	29.262,90	25,77
Invalidité	7.262,47	6,40	2.017,91	1,78
Vieillesse	36.543,84	32,18	1.258,47	1,11
Survie	7.988,51	7,03	21,72	0,02
Famille	7.182,89	6,33	1.263,47	1,11
Chômage	13.036,87	11,48	204,58	0,18
Logement	-	0,00	955,20	0,84
Exclusion sociale	2.259,16	1,99	997,17	0,88
Total	**77.574,60**	**68,31**	**35.981,42**	**31,69**

Source : SPF Sécurité sociale

En Belgique, les prestations sociales sont principalement des prestations versées en espèces. En 2013, les prestations en espèces représentaient 68,31% de l'ensemble des prestations de protection sociale (32,18% pour les pensions de vieillesse, 11,48% pour le chômage et 24,65% pour les autres prestations en espèces). Les prestations en nature représentaient 31,69% du total des prestations sociales (25,77% pour la fonction Maladie / Soins de santé et 5,92% pour les autres prestations en nature).

Figure 3 : Part des prestations en espèces et en nature (en % du total des prestations) en 2013

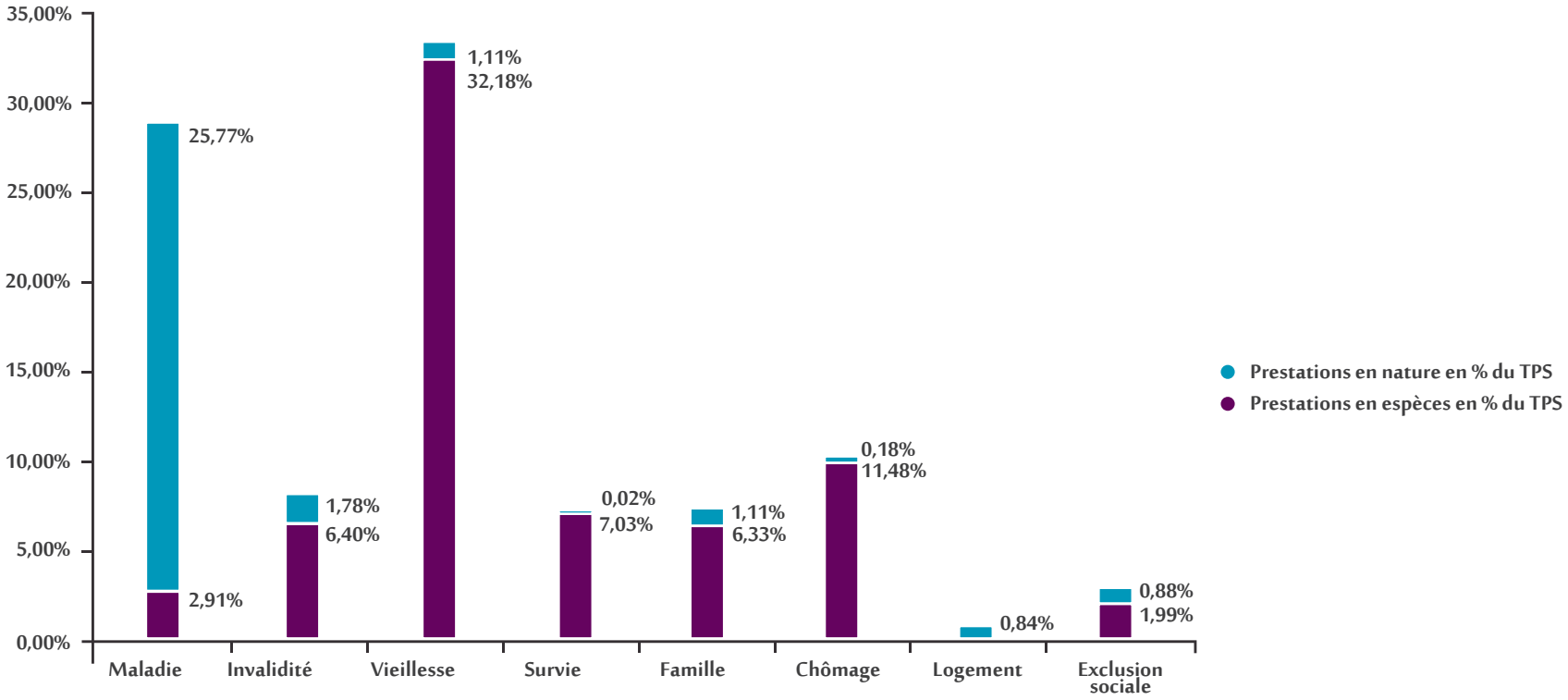

Source : SPF Sécurité sociale

2. Comparaison avec les autres Etats de l'Union Européenne

Dans ce chapitre, nous vous présentons les chiffres fournis par les Etats membres à Eurostat. Pour la Belgique, nous avons utilisé la dernière actualisation de chiffres disponibles. Il s'agit de chiffres bruts, ce qui signifie qu'ils ne tiennent pas compte de déductions d'impôts ou autres prélèvements obligatoires dus par les bénéficiaires. Ceci nous conduit à mettre en garde les utilisateurs de données, car l'utilisation de données brutes peut donner lieu à des interprétations biaisées de résultats d'analyses.

Les prestations de protection sociale versées aux bénéficiaires peuvent prendre de nombreuses formes. Dans le cadre de SESPROS, seules les catégories de prestations suivantes sont retenues :

- Paiements en espèces aux personnes protégées ;
- Remboursement des dépenses faites par les personnes protégées ;
- Biens et services fournis directement aux personnes protégées.

Il s'agit donc d'avantages directs dans la mesure où ils impliquent une augmentation directe du revenu disponible des bénéficiaires.

A) Les recettes de protection sociale dans l'Union Européenne

Pour une raison de lisibilité, nous ne reprendrons pas les informations sur l'ensemble des pays pour lesquels les statistiques de protection sociale sont disponibles, mais nous nous limiterons à une sélection parmi ceux-ci. Les informations complètes peuvent être consultées sur le site d'Eurostat (http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database).

Tableau 5 : Recettes de protection sociale par type en % du PIB et en % du total des recettes de protection sociale (TRS) en 2012

	Contributions Employeurs		Contributions Personnes protégées		Contributions Publiques		Autres recettes		Total	
	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En millions d'€
EU28	**10,73**	**35,26**	**6,05**	**19,87**	**12,51**	**41,10**	**1,15**	**3,77**	**30,43**	**3.943.488,35**
EU15	**11,00**	**34,95**	**6,23**	**19,81**	**13,12**	**41,69**	**1,12**	**3,55**	**31,46**	**3.746.771,29**
BE	**12,92**	**40,80**	**6,23**	**19,66**	**11,55**	**36,47**	**0,97**	**3,07**	**31,67**	**119.019,53**
DK	4,50	12,14	3,00	8,09	28,84	77,71	0,77	2,07	37,12	91.029,02
DE	10,78	33,85	9,47	29,75	11,02	34,59	0,58	1,81	31,85	849.160,78
ES	10,90	43,72	3,08	12,37	10,72	43,01	0,22	0,90	24,93	256.535,65
FR	14,20	41,73	6,85	20,14	11,90	34,96	1,08	3,17	34,03	691.513,93
IT	11,52	37,49	4,49	14,63	14,21	46,28	0,49	1,60	30,71	481.251,00
LU	6,78	25,61	6,14	23,20	11,35	42,87	2,20	8,33	26,47	11.360,45
NL	11,53	32,28	12,52	35,05	8,65	24,22	3,02	8,46	35,73	214.135,00
FI	11,65	34,82	4,18	12,48	15,67	46,85	1,96	5,85	33,45	64.335,07
SE	11,66	36,18	3,09	9,58	16,82	52,18	0,67	2,07	32,24	131.493,20
UK	8,50	27,68	3,81	12,40	16,34	53,20	2,06	6,72	30,72	590.457,23

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

En 2012, les principales sources de financement de la protection sociale dans l'UE sont les cotisations sociales (55,13% des recettes totales pour l'UE28). En Belgique, les cotisations sociales dues par les employeurs sont supérieures à la moyenne européenne, notre pays occupe le troisième rang derrière la France et l'Espagne. En ce qui concerne les cotisations des personnes protégées, les chiffres de la Belgique sont très proches de la moyenne européenne. Les contributions publiques en Belgique sont quant à elles inférieures à la moyenne de l'UE. Par rapport aux autres pays non repris dans le tableau, les nouveaux pays membres (République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne et Slovaquie) ont aussi des contributions employeurs élevées (>40% du total des recettes de protection sociale).

Figure 4 : Répartition des recettes de protection sociale en % du PIB en 2012

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

La figure 4 nous montre que la part des contributions publiques et la part des cotisations des employeurs représentent la majorité des recettes de protection sociale. Cette figure nous permet aussi d'observer deux types de systèmes de financement (système de type Bismarckien et le système de type Beveridge). Les pays nordiques Danemark, Suède, Finlande et Royaume–Uni suivent le modèle universel (système privilégiant les contributions publiques) et les autres pays le modèle assurantiel (système privilégiant les cotisations sociales). Néanmoins aujourd'hui, aucun système pur ne subsiste et les deux systèmes tendent à se rapprocher.

B) Les dépenses de protection sociale dans l'Union Européenne

Le tableau 6 nous présente la répartition des dépenses de protection sociale en millions d'euros et en pourcentage du PIB. Ceci nous permet de voir la part de la richesse nationale qui a été redistribuée en matière de protection sociale.

La part représentée par les prestations sociales est pour la plupart des pays de l'UE de l'ordre de 95% ou plus du total des dépenses sociales.

Tableau 6 : Structure des dépenses de protection sociale en 2012

	Prestations sociales		Frais de fonctionnement		Autres frais		Dépenses de protection sociale	
	En millions d'€	En % du PIB	En millions d'€	En % du PIB	En millions d'€	En % du PIB	En millions d'€	En % du PIB
EU28	**3.673.499,16**	**28,35**	**114.134,98**	**0,88**	**30.245,51**	**0,23**	**3.817.879,66**	**29,46**
EU15	**3.480.722,03**	**29,23**	**109.908,03**	**0,92**	**29.907,93**	**0,25**	**3.620.537,99**	**30,40**
BE	**110.763,00**	**29,47**	**3.538,14**	**0,94**	**1.590,69**	**0,42**	**115.891,83**	**30,83**
DK	81.129,17	33,08	3.740,45	1,53	0,00	0,00	84.869,62	34,61
DE	754.573,22	28,30	28.157,55	1,06	2.709,92	0,10	785.440,69	29,46
ES	261.169,20	25,38	4.955,98	0,48	87,84	0,01	266.213,01	25,87
FR	652.948,17	32,13	29.039,33	1,43	13.007,65	0,64	694.995,15	34,20
IT	454.299,00	28,99	11.923,00	0,76	8.423,00	0,54	474.645,00	30,29
LU	9.850,24	22,95	144,24	0,34	20,28	0,05	10.014,76	23,33
NL	188.442,00	31,44	9.468,00	1,58	1.511,00	0,25	199.421,00	33,27
FI	58.483,86	30,40	1.535,85	0,80	0,00	0,00	60.019,72	31,20
SE	121.856,25	29,88	2.351,54	0,58	0,00	0,00	124.207,79	30,46
UK	546.667,37	28,44	7.695,58	0,40	0,00	0,00	554.362,95	28,84

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

Figure 5 : Dépenses de protection sociale en % du PIB en 2012

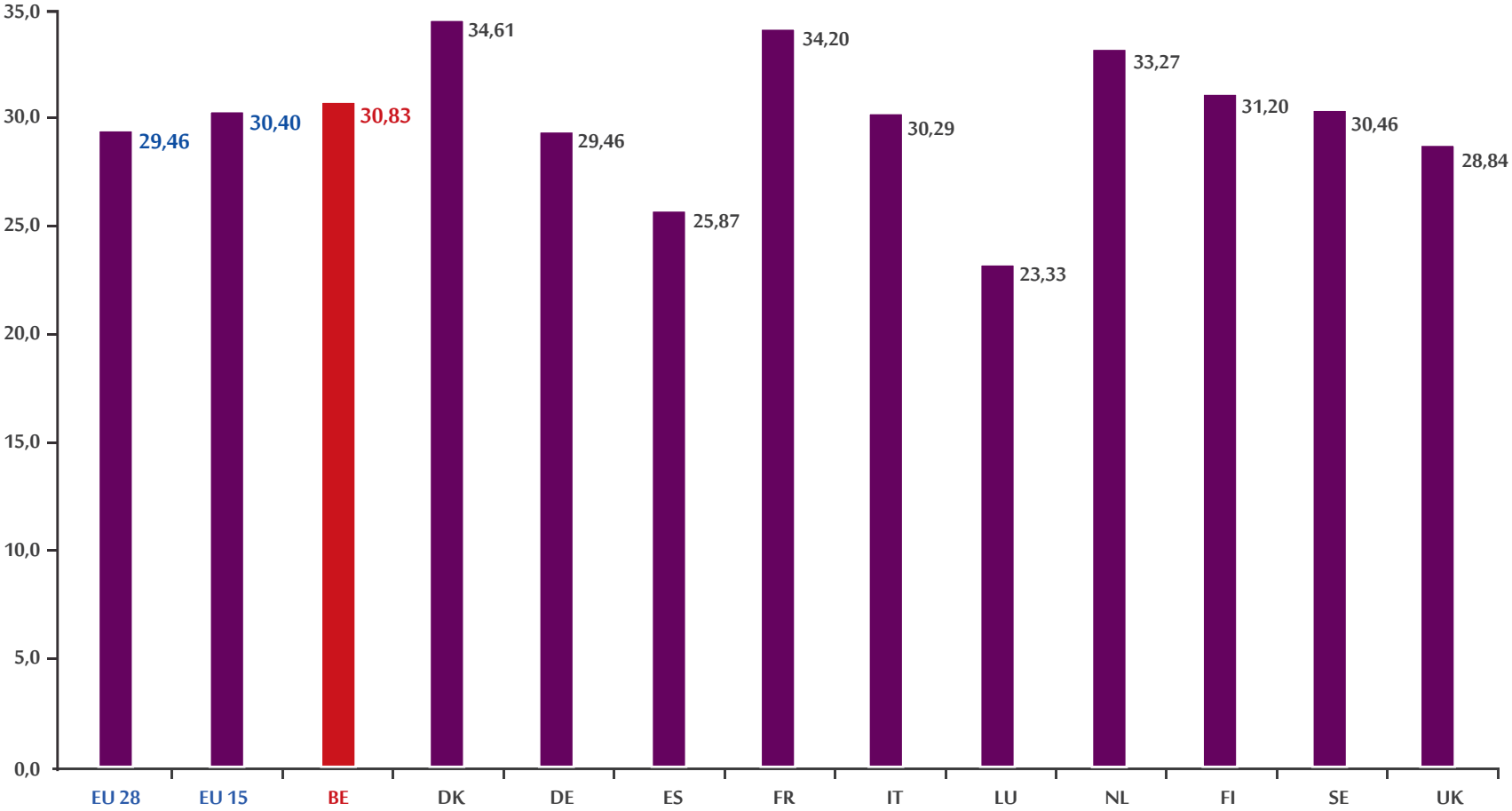

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

C) Les prestations sociales par risque dans l'Union Européenne

Pour mieux comparer les données des différents pays, nous utilisons les montants exprimés en pourcentage du PIB. Cela permet de comparer proportionnellement sur base de la richesse nationale.

Tableau 7 : Prestations sociales en pourcentage du PIB en 2012

	Maladie/ Soins de santé	Invalidité	Vieillesse	Survie	Famille/ Enfants	Chômage	Logement	Exclusion sociale
EU28	**8,39**	**2,10**	**11,51**	**1,59**	**2,21**	**1,52**	**0,59**	**0,43**
EU15	**8,70**	**2,15**	**11,79**	**1,62**	**2,29**	**1,61**	**0,63**	**0,44**
BE	**8,50**	**2,28**	**9,63**	**2,06**	**2,20**	**3,69**	**0,26**	**0,84**
DK	6,90	4,08	14,44	0,01	4,02	1,83	0,72	1,08
DE	9,57	2,25	9,35	2,01	3,16	1,18	0,61	0,16
ES	6,67	1,83	9,20	2,38	1,38	3,56	0,15	0,21
FR	9,24	2,10	12,87	1,81	2,55	1,96	0,84	0,77
IT	6,98	1,67	15,27	2,67	1,38	0,92	0,02	0,07
LU	5,84	2,55	6,74	1,95	3,71	1,33	0,29	0,52
NL	11,30	2,32	11,28	1,22	1,10	1,76	0,39	2,08
FI	7,68	3,51	11,46	0,91	3,36	2,11	0,54	0,83
SE	7,63	3,87	12,37	0,45	3,15	1,23	0,48	0,69
UK	9,33	1,94	12,71	0,11	1,89	0,72	1,58	0,17

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

Le tableau 7 permet de voir le poids représenté par chaque fonction dans les différents Etats membres de l'Union Européenne. Notre pays se situe en 2012 en dessous de la moyenne européenne EU15 sauf pour les fonctions invalidité, survie, chômage et exclusion sociale. Si l'on compare par rapport à l'EU28, on se situe aux alentours de la moyenne parfois un peu au-dessus et parfois en-dessous.

Les dépenses liées au vieillissement sont particulièrement élevées pour l'Italie et pour le Danemark. Pour la Belgique ces dépenses (9,63% PIB) sont nettement sous la moyenne européenne qui s'élève à 11,51% PIB pour 2012.

En ce qui concerne la fonction Chômage, deux pays se situent largement au-dessus de la moyenne européenne, il s'agit de la Belgique et de l'Espagne. Toutefois l'origine de ce phénomène diffère : si en Belgique il y a un lien avec l'étendue de notre système de chômage dans le temps, il est clair que l'Espagne est particulièrement frappée par le chômage suite à la crise économique.

Figure 6 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé, Vieillesse et Chômage en pourcentage du PIB en 2012

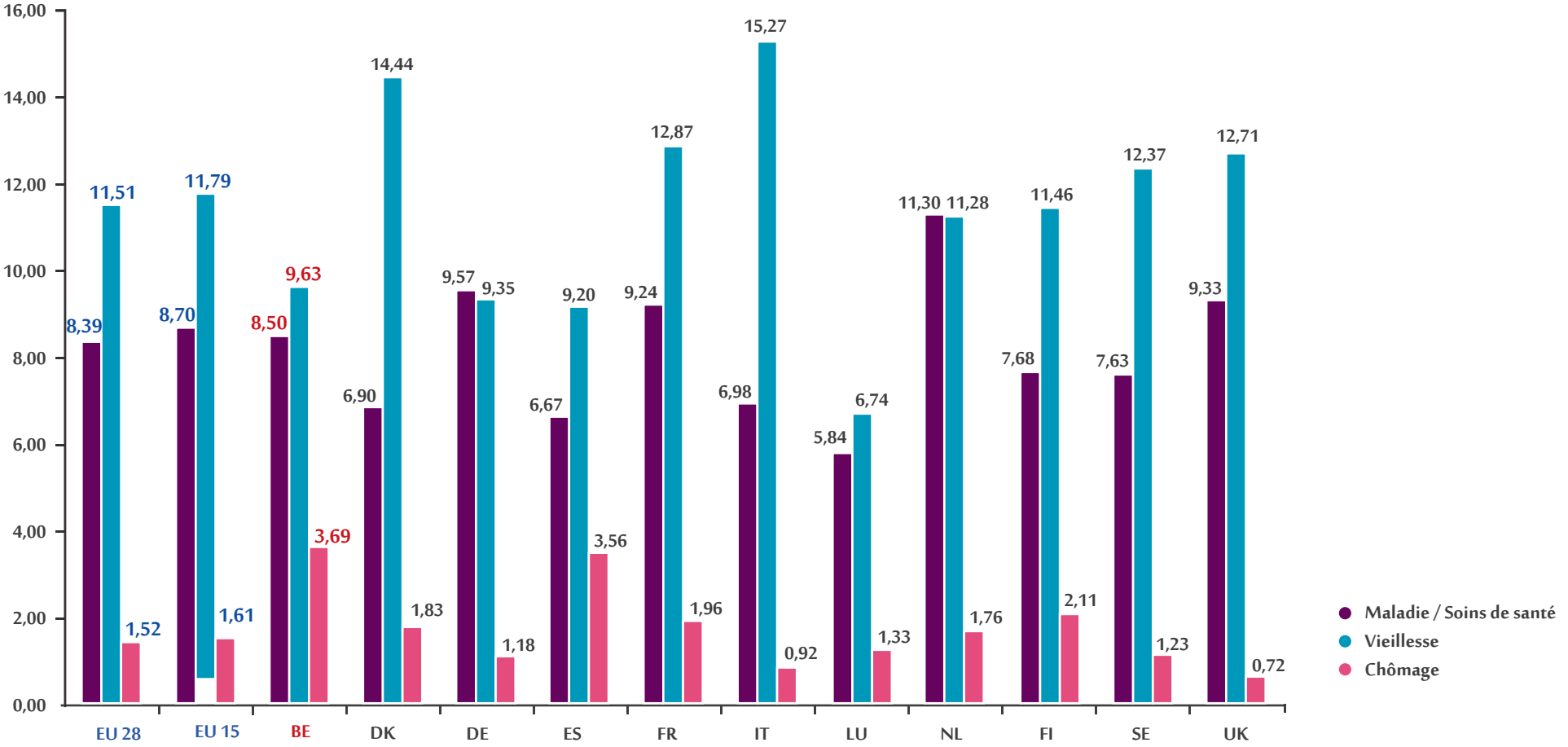

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

Tableau 8 : Prestations sociales en pourcentage du total des prestations sociales en 2012

	Maladie/ Soins de santé	Invalidité	Vieillesse	Survie	Famille/ Enfants	Chômage	Logement	Exclusion sociale
EU28	**29,62**	**7,40**	**40,62**	**5,62**	**7,81**	**5,35**	**2,08**	**1,50**
EU15	**29,77**	**7,34**	**40,32**	**5,54**	**7,84**	**5,51**	**2,16**	**1,51**
BE	**28,86**	**7,75**	**32,67**	**6,98**	**7,47**	**12,54**	**0,87**	**2,86**
DK	20,85	12,33	43,66	0,02	12,16	5,54	2,18	3,26
DE	33,82	7,96	33,05	7,10	11,18	4,18	2,15	0,57
ES	26,29	7,20	36,25	9,37	5,43	14,03	0,58	0,84
FR	28,75	6,53	40,05	5,63	7,94	6,09	2,61	2,40
IT	24,06	5,77	52,68	9,22	4,76	3,17	0,07	0,26
LU	25,46	11,13	29,38	8,51	16,18	5,80	1,28	2,26
NL	35,95	7,37	35,87	3,87	3,50	5,61	1,23	6,60
FI	25,27	11,56	37,71	2,98	11,04	6,93	1,79	2,72
SE	25,54	12,96	41,40	1,52	10,56	4,12	1,59	2,31
UK	32,81	6,81	44,68	0,39	6,64	2,53	5,55	0,60

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

Le tableau 8 permet de voir la part que représente chaque fonction dans le total des prestations. Ce sont les prestations liées à la vieillesse qui représentent la part la plus importante des prestations sociales. Suivent ensuite les prestations de maladie et soins de santé.

Figure 7 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé et de Vieillesse en pourcentage du total des prestations en 2012

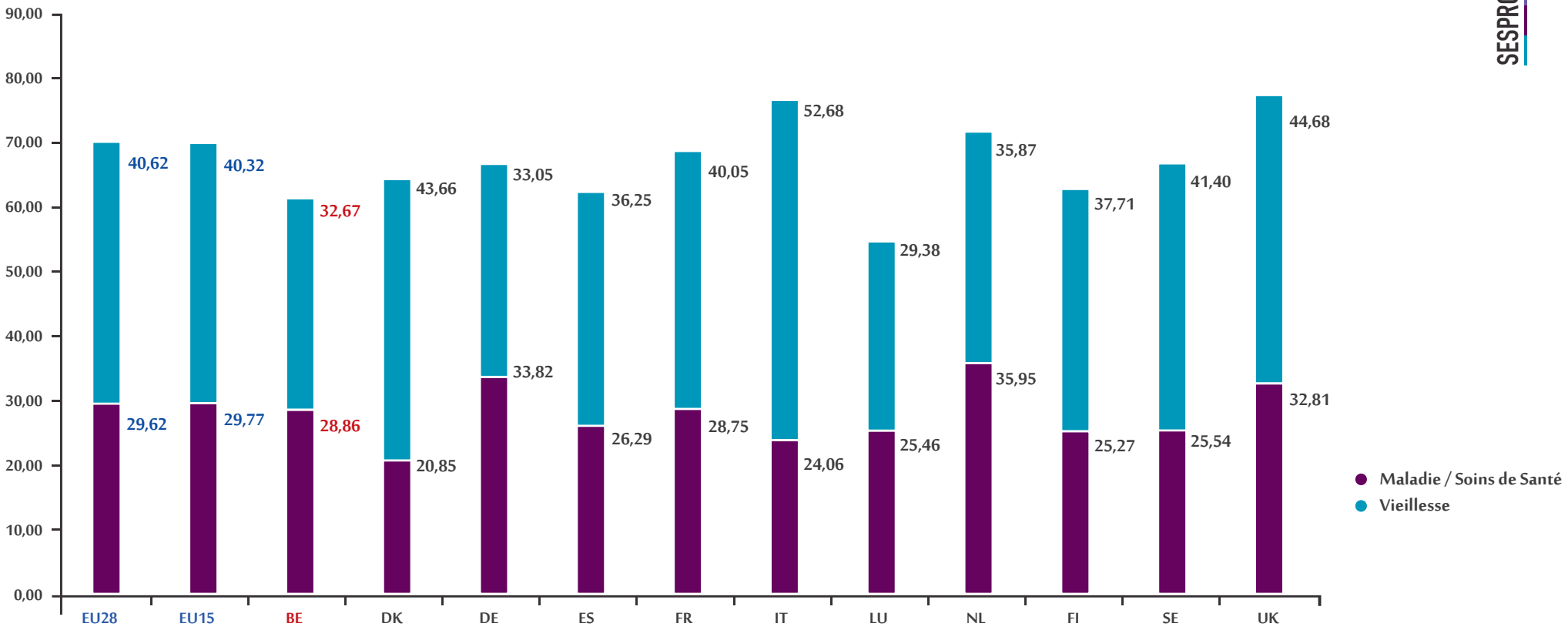

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

On remarque sur la figure 7 que les prestations de vieillesse et de maladie /soins de santé représentent plus de la moitié du total des prestations. La moyenne européenne (que ce soit pour EU15 ou EU28) vaut environ 70% du total des prestations. Certains pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie ou les Pays-Bas dépassent les 70%. La Belgique se situe nettement sous la moyenne européenne avec 61,53%.

Abréviations

EUROSTAT : Office statistique des Communautés européennes
PIB : Produit Intérieur Brut
SESPROS : Système Européen de Statistiques intégrées de la Protection Sociale.
SPF : Service Public Fédéral
TDS : Total des dépenses de protection sociale
TPS : Total des prestations sociales
TRS : Total des recettes de protection sociale

UE : Union Européenne
EU15 : Les 15 pays de l'Union Européenne avant le 1/5/2004 (Belgique, Allemagne, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Finlande, Danemark, Suède et Royaume-Uni).
EU28 : Les 28 pays de l'Union Européenne (UE 15 + République Tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie et Croatie).

AT : Autriche
BE : Belgique
BG : Bulgarie
CY : Chypre
CZ : République tchèque
DE : Allemagne
DK : Danemark
EL : Grèce
ES : Espagne
EE : Estonie
FI : Finlande
FR : France
HR : Croatie
HU : Hongrie
IE : Irlande
IT : Italie
LV : Lettonie
LT : Lituanie
LU : Luxembourg
MT : Malte
NL : Pays-Bas
PL : Pologne
PT : Portugal
RO : Roumanie
SE : Suède
SK : Slovaquie
SI : Slovénie
UK : Royaume-Uni

Liste des tableaux

Tableau 1 : Montants des recettes de protection sociale de la Belgique en 2013 08
Tableau 2 : Dépenses de protection sociale de la Belgique en 2013 10
Tableau 3 : Montants des prestations sociales par risque en 2013 11
Tableau 4 : Prestations en espèces et en nature en 2013 13
Tableau 5 : Recettes de protection sociale par type en % du PIB et en % du total des recettes (TRS) en 2012 16
Tableau 6 : Structure des dépenses de protection sociale en 2012 18
Tableau 7 : Prestations sociales en pourcentage du PIB en 2012 20
Tableau 8 : Prestations sociales en pourcentage du total des prestations sociales en 2012 22

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des recettes de protection sociale en 2013 (en millions d'€) 09
Figure 2 : Risques sociaux en pourcentage du PIB en 2013 12
Figure 3 : Part des prestations en espèces et en nature (en % du total des prestations) en 2013 14
Figure 4 : Répartition des recettes de protection sociale en % du PIB en 2012 17
Figure 5 : Dépenses de protection sociale en % du PIB en 2012 19
Figure 6 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé, Vieillesse et Chômage en pourcentage du PIB en 2012 21
Figure 7 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé et de Vieillesse en pourcentage du total des prestations en 2012 23

Bibliographie

- Aperçu de la sécurité sociale en Belgique, SPF Sécurité sociale, 2012.
- Manuel Sespros, Eurostat, 2008.

Websites

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/social_protection/data/database

© 2015

SPF Sécurité sociale
Centre administratif Jardin Botanique
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 115
1000 Bruxelles
www.socialsecurity.fgov.be
dg-soc@minsoc.fed.be
dg-strat@minsoc.fed.be

Dépôt légal version électronique
D/2015/10.770/41

Editeurs responsables
André Gubbels & Tom Auwers

Rédaction
Christel Nuyens, Dirk Moens & Michel Mingiedi

Rédaction finale
DG Politique sociale & DG Appui Stratégique

Traduction
Service Traduction

Réalisation
Service Communication